



**Le nouveau conseil d'administration de l'ODEADOM s'est réuni en visioconférence les 23 et 24 octobre 2020 pour aborder notamment les questions de transformation agricole des outre-mer, du plan de relance agricole ou des mesures de gestion des conséquences économiques de la crise sanitaire. Le conseil a adopté le budget 2021 de l'établissement et a proposé un nouveau président pour la nouvelle mandature : M. Joël Sorres, de l'île de La Réunion**

Pour la première fois, mesure de prévention de la Covid-19 oblige, le conseil d'administration de l'ODEADOM a été réuni en visioconférence. Malgré les contraintes techniques et le décalage horaire entre tous les territoires, tous les administrateurs étaient présents à cette réunion, la première de la nouvelle mandature, et ont pu activement participer à cette séance qui s'est tenue sous la présidence de M. Duclaud, directeur adjoint de la DGPE du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. La directrice générale de l'outre-mer, Mme Brocas, récemment nommée, a également participé à la première journée.

Cette réunion de fin d'année a permis d'adopter le budget initial 2021 de l'ODEADOM ainsi qu'un certain nombre d'actes de gestion de l'établissement. Au-delà, ce conseil qui réunit à la fois des représentants professionnels des outre-mer, l'administration, centrale et celle des territoires, les collectivités d'outre-mer, les chambres d'agriculture et des représentants des salariés et des consommateurs, a pu aborder et débattre de sujets d'actualité et structurants pour les filières agricoles et notamment :

- Le plan de transformation agricole des outre-mer, avec l'intervention du délégué interministériel, M. Martrenchar et une présentation de résultats intermédiaires d'une étude diligentée dans ce cadre par l'AFD et réalisée par le CIRAD, centrée sur l'autonomie alimentaire des territoires ;
- Les adaptations aux outre-mer des mesures économiques du plan de relance relatives aux filières agricoles et agro-alimentaires ;
- Un premier retour des conséquences économiques de la pandémie Covid-19 sur les filières ultramarines et les mobilisations publiques et privées pour y faire face.

Enfin les administrateurs ont voté pour proposer un président du conseil d'administration pour cette mandature. La personnalité retenue est M. Joël Sorres, agriculteur de l'île de La Réunion, président de la fédération réunionnaise de la coopération agricole. Il sera nommé par décret du Président de la république.

